

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE





ÉDITO



Logement, énergie, place de la nature, inclusion... Nous le savons, une grande partie des défis environnementaux et sociaux se jouent dans les villes et les collectivités locales sont en première ligne face aux crises. Néanmoins un réel attrait pour les villes moyennes, perçues comme des espaces où il fait encore bon vivre, se fait nettement sentir et nous avons à cœur de préserver notre environnement comme une des clefs d'attractivité de notre territoire.

Après une révision en profondeur du rapport développement durable de 2021, ce rapport 2022 en est une mise à jour pour intégrer les actions pérennisées et nouvelles.

L'élaboration de ce rapport a de nouveau été l'occasion de fédérer et de mobiliser les élus et les services de notre collectivité pour mettre en valeur les actions conduites par tous tout au long de l'année pour un développement durable de notre territoire. Et elles ont été nombreuses en 2022 : ouverture de parc, désimpermabilisation des sols, nouvelles mobilités urbaines, adoption d'une charte pour un urbanisme durable, plan de sobriété énergétique, lien social et solidarités... Laval est ambitieuse. L'entrée par les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU nous permet d'embrasser toutes les politiques publiques, et de mesurer combien, dans tous les secteurs, nous nous mobilisons pour offrir aux Lavallois et Lavalloises une plus grande qualité de ville.

Ce rapport doit être un réel outil de pilotage, de gouvernance et d'évaluation de nos politiques publiques. Il doit aussi être un outil de communication et d'information auprès des citoyens sur l'engagement de notre collectivité. En ce sens, nous continuerons à le faire vivre et à l'améliorer chaque année.

Isabelle EYMON

Adjointe au Maire - Transition environnementale et écologie urbaine





INTRO/ SOMMAIRE

Le rapport annuel de développement durable est un outil d'orientation préalable aux débats budgétaires en réponse à l'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle II.



3 objectifs principaux :

- outil de transformation des politiques publiques,
- outil d'accompagnement au changement en interne et complémentaire à d'autres démarches,
- outil d'évaluation des politiques publiques.

AXE PRIORITAIRE : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ADAPTATION CLIMATIQUE

Nous savons en effet que le changement climatique impacte chacun de nous mais que nos choix individuels et collectifs peuvent en atténuer les effets.

Cet axe prioritaire se décline à travers 5 objectifs stratégiques :

- avancer vers une mobilité décarbonée,
- améliorer les performances environnementales des équipements publics,
- faire bon usage des outils numériques,
- renforcer la place de la nature en ville et favoriser une consommation durable,
- impliquer les agents et élus ainsi que les membres de la collectivité.



01. Ville décarbonée

04. Ville gourmande

02. Ville durable

05. Ville sobre

03. Ville équilibrée

06. Ville participative et responsable



Les objectifs



En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030.

C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

17 objectifs ont été définis et déclinés en cibles, adaptables au territoire.

Ces objectifs couvrent l'intégralité des enjeux de développement notamment le climat, la biodiversité, l'égalité des genres, l'énergie, l'agriculture.



La France met en œuvre les **OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Ce sont 17 objectifs

pour les peuples, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats



« En route vers une mobilité durable »



FAVORISER UN PARCOURS PIÉTON DANS TOUTE LA VILLE



En 2022, certains points stratégiques et emblématiques, comme Le Quarante, ont été balisés pour sensibiliser et inviter les habitants à privilégier la marche à pied. Ce jalonnement permet aux usagers de se repérer dans la Ville tout en évaluant en un coup d'œil leur temps de parcours piéton.

EN TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Depuis 2021, grâce à un système de location intelligent, dont la tarification est calculée à la minute, il est possible d'emprunter une trottinette électrique pour se déplacer à Laval. En 2022, une nouvelle flotte de 250 trottinettes est née : plus performante avec une autonomie améliorée ! Pas moins de 60 emplacements repérables grâce à un marquage au sol indiquent les points de stationnement des trottinettes et lieux d'usage. À ce jour les retours des usagers sont très positifs sur la mise en place des trottinettes avec un taux d'utilisation important : **300 locations par jour.**

Une action de sensibilisation a été organisée sur 2 jours et 2 lieux pour faire connaître le service de trottinette et surtout sensibiliser à la sécurité routière. Une centaine de personnes ont pris possession d'un simulateur de réalité virtuelle permettant de les sensibiliser aux situations accidentogènes à trottinette.



À BICYCLETTE

En lien avec Laval Agglomération, des aménagements sur mesure ont été réalisés sur l'année 2022. Au total, 105 000 euros ont été déployés pour permettre :

- de prolonger les pistes cyclables,
- d'installer arceaux pour leur stationnement et des abris vélos,
- passer les voies en double sens cyclables pour favoriser la fluidité.

Le service Vela met à disposition une flotte de 300 vélos en location longue durée avec une augmentation à 500 sur la durée de la délégation de service public dont 50 vélos cargos.

Des actions de sensibilisation avec l'association « Place au vélo » se déroulent pour expérimenter les vélos cargos et permettre aux habitants de tester les modèles avant un éventuel passage à l'achat : long trail / biporteur / triporteur (durée de test : 1 semaine à un mois en fonction des besoins). Sur le dernier quadrimestre 2022, 31 semaines de locations ont été réalisées auprès de 19 utilisateurs.

Des aides à l'achat de VAE :

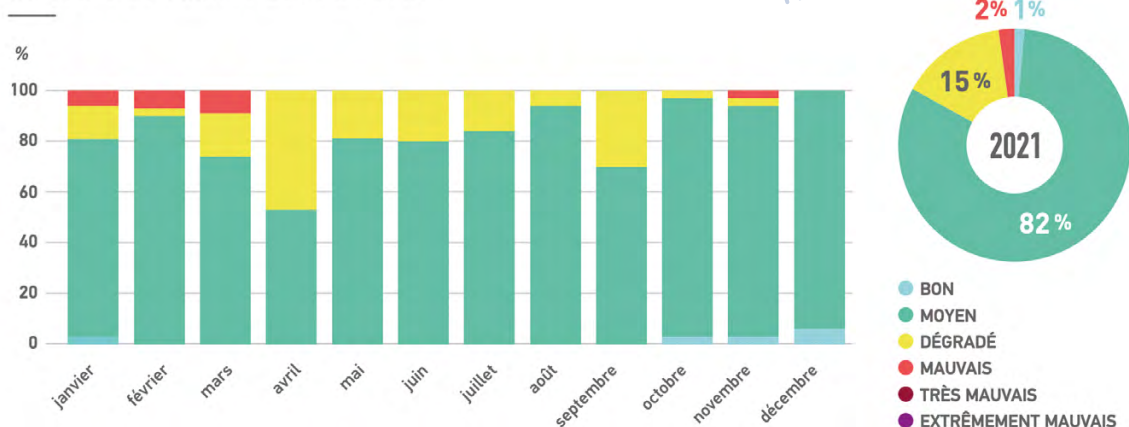
- **889 VAE aidés** sur Laval et Laval Agglomération,
- **1 659 700 millions d'euros générés par les commerces locaux** sur ces achats de VAE,
- soit une **prise en charge de 25 %** dans la limite de 200 euros pour les VAE classiques jusqu'au 30 juin 2023 et pour 300 euros, à partir du 1^{er} juillet 2023, pour les vélos cargo.

Le nombre de cyclistes réguliers est en constante évolution depuis 2018 (de 73 à 250 aujourd'hui), au même titre que les trottinettistes réguliers qui se multiplient sur la même courbe (de 13 à 60 aujourd'hui).

RÉDUCTION DE L'IMPACT DES MOBILITÉS MOTORISÉES

Les extensions des zones de circulation à 30 km/h se sont poursuivies sur l'année 2022. Elles permettent des déplacements apaisés et sécurisés et réduisent l'impact sonore de la circulation. La collectivité diffuse largement auprès des habitants l'expérimentation de l'agglomération autour de la gratuité des bus le week-end et jours fériés pour inciter à l'utilisation des transports en commun. Les politiques de mobilité déployées ont un impact direct sur la qualité de l'air. Un point de mesure permanent existe avenue de Chanzy à Laval.

Distribution mensuelle des indices de qualité de l'air au cours de l'année 2021 à Laval



Les 8 journées de qualité de l'air mauvais en 2021 correspondent à un dépassement des valeurs réglementaires pour l'ozone.

Situation de Laval par rapport aux valeurs réglementaires de qualités de l'air en 2021

	PARTICULES PM10		DIOXYDE D'AZOTE NO ₂		OZONE O ₃	
	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme	Long terme
Mazagran	●	●	●	●	●	●

- RESPECT DES VALEURS RÉGLEMENTAIRES
- DÉPASSEMENT D'UN OBJECTIF DE QUALITÉ OU D'UNE VALEUR CIBLE
- DÉPASSEMENT D'UNE VALEUR LIMITE
- DÉPASSEMENT DU SEUIL D'INFORMATION
- DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE
- NON MESURÉ OU NON QUANTIFIÉ

Comparaison des valeurs mesurées sur les stations aux valeurs réglementaires.



PRIORITÉ AUX MOBILITÉS DOUCES

En vue d'offrir aux citoyens un cœur de ville apaisé, la Place du 11 Novembre a été repensée pour s'éloigner de la configuration actuelle : un giratoire géant. Un nouveau plan de circulation a été mis en place le 7 novembre 2022.

Indicateurs de suivi :

- le nombre d'actions listées par le conseil piéton,
- le nombre de subventions vélos électriques attribuées aux Lavallois,
- le nombre de locations de vélos à assistance électrique par les Lavallois,
- le nombre de bornes électriques sur Laval,
- le linéaire de voie publique sujet à la politique de 30 km/h,

- le linéaire de pistes et bandes cyclables sur Laval,
- les comptages vélos réalisés sur certains axes à Laval.



« Améliorer les performances environnementales des équipements publics »



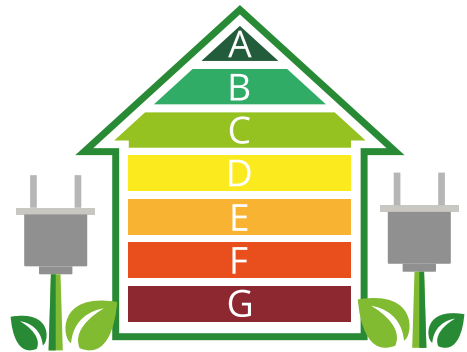
2022 a constitué un grand pas pour la transition énergétique de la Ville de Laval, marqué par la réalisation de l'audit énergétique du patrimoine. En 2023 sera lancé le dispositif Intracting visant à mettre l'accent sur les travaux de performance

énergétique générant des économies d'énergie avec un temps de retour de l'ordre de 13 ans. Ces économies pourront être affectées au remboursement de l'emprunt.

DEUX DISPOSITIFS :

Éclairage public : 2024,
100 % du patrimoine en éclairage LED
pour un budget de **1 761 832 € HT**

Bâtiments : **700 890 €** dédiés
aux actions de **performance énergétique**
dont l'isolation des murs par l'extérieur
pour l'école Jules Verne



GESTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

En 2022, la collectivité a lancé un audit énergétique pour 145 sites, afin de doter la Ville d'un outil qui regroupe à la fois une stratégie énergétique, une planification patrimoniale et une programmation opérationnelle.

Pour exemple, la Ville a optimisé les périodes de chauffe des bâtiments, en vue de réduire largement leur consommation : arrêt du chauffage au 15 avril contre le 15 mai auparavant, mais avec une vigilance sur les publics fragiles (écoles, crèches, EHPAD) ; optimisation du chauffage : 19° dans les bureaux, 17° dans les parties communes, de 14 à 15° dans les gymnases.

2023 représentera le lancement de stratégie énergétique à long terme avec un plan d'actions sur tous les bâtiments publics : crèches / établissements scolaires / gymnases / administratifs.



RÉNOVATION DES ÉCOLES

De nombreux travaux ont été menés par la municipalité dans les écoles élémentaires de la Ville à l'été 2022 : isolation, pose de panneaux photovoltaïques, installation de dispositifs de chauffage, visant à améliorer le confort de vie et économiser au mieux les énergies.

Pour exemple, les travaux de couverture et réhabilitation, dont l'étanchéité de l'auditorium à l'école Alain ont été réalisés à la Toussaint 2022. Sur l'école élémentaire de Thévalles, ce sont 59 m² de panneaux photovoltaïques qui ont été installés pour alimenter les trois classes du bâtiment principal.

Cette expérimentation sera étudiée pour l'ensemble des travaux de rénovation sur les écoles, avec un prochain chantier, celui de la Senelle en 2023.



Une installation en autoconsommation qui permet d'alimenter l'école de la Senelle (hors chauffage), une installation en vente totale.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les campagnes successives de remplacement de l'éclairage public en lanternes sodium par des LED et la gestion différenciée de l'éclairage public dans les rues de Laval ont déjà permis de **réduire de près de 70 % les consommations d'énergie** sur les secteurs concernés. En complément, la Ville a agi en 2022 sur quatre leviers :

- l'accélération du passage en LED (300 luminaires remplacés par an actuellement),
- les zones 1/2 et éteintes : modification des horaires, extinction du dimanche au jeudi inclus entre 22 h 30 et 6 h 30 et les vendredis et samedis entre 23 h 00 et 6 h 30,
- la réduction de l'intensité lumineuse.

Pour les bâtiments historiques, extinction de l'éclairage des monuments à 22 h du dimanche au mercredi et à minuit du jeudi au samedi. Des paliers d'abaissement (des LED) de l'intensité lumineuse la nuit, mis en œuvre :

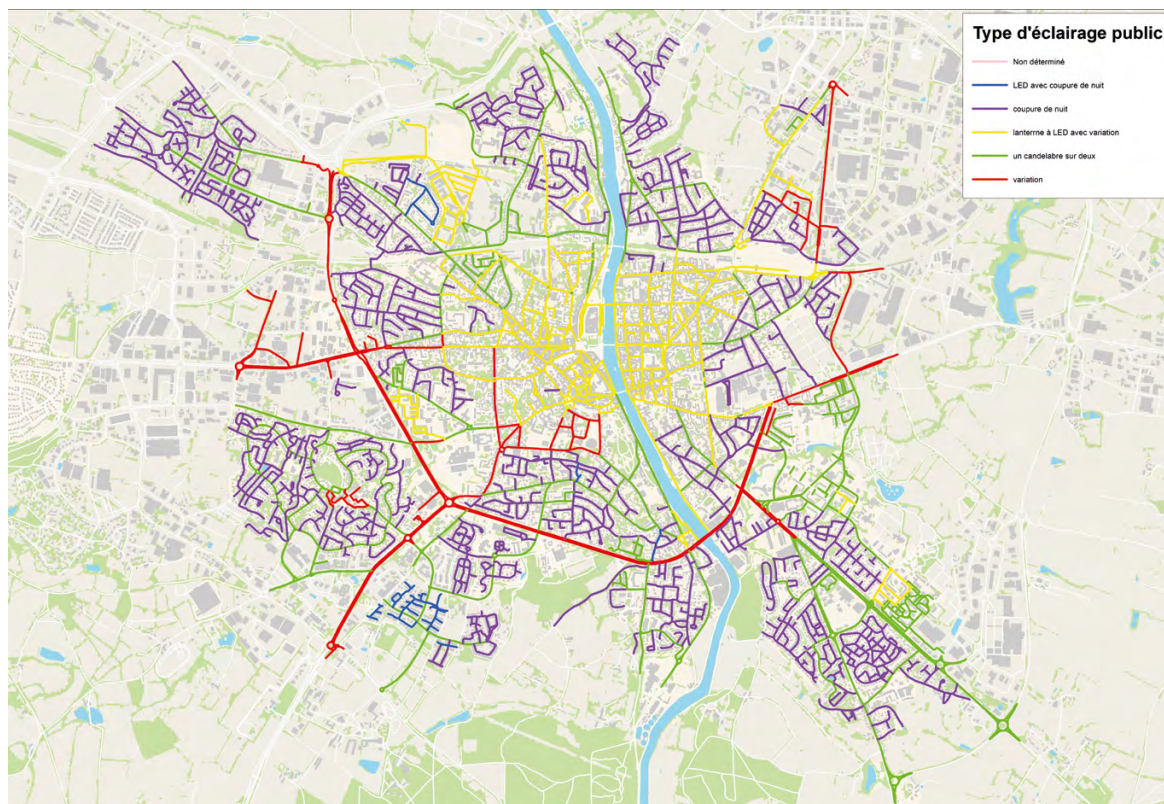
EN CHIFFRES :

100 % de 7 h à 20 h

70 % de 20 h à 23 h

50 % de 23 h à 5 h

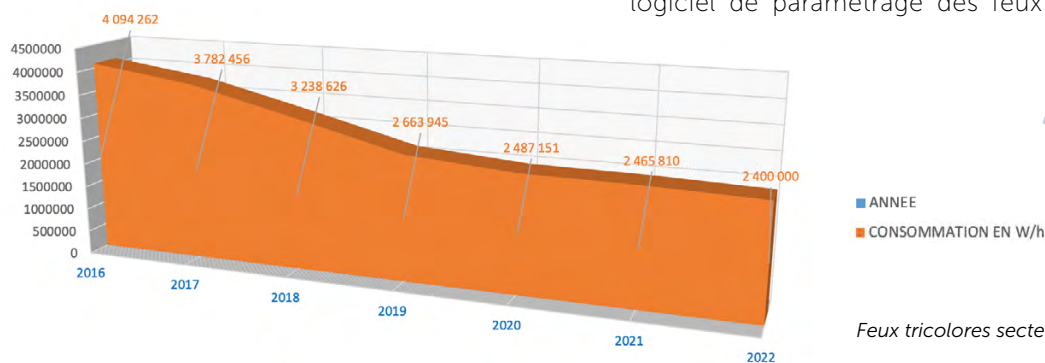
70 % de 5 h à 7 h



FEUX TRICOLORES

En 2022, un audit a été lancé pour anticiper le changement de matériel et estimer les travaux

nécessaires pour la mise aux normes des contrôleurs et la mise en place d'un nouveau logiciel de paramétrage des feux tricolores.



Feux tricolores secteur voirie.

LUMIÈRES 2022

L'édition 2022 des Lumières de Laval a été maintenue et a permis d'offrir de la couleur et de la magie aux habitants avec la grande roue, la nouvelle projection sur le Château-Neuf, et l'illumination du vieux Laval.

En lien avec le plan sobriété, la Ville a choisi de réduire l'amplitude horaire avec la suppression de l'éclairage le matin, l'extinction de l'éclairage à 22h du dimanche au mercredi, à minuit du jeudi au samedi et à 2h les nuits du 24 et du 31 décembre.

À noter que **la puissance installée a été diminuée d'environ 15 %** par rapport à 2021. La consommation électrique des Lumières de Laval a représenté **moins de 2 % du budget annuel** de l'éclairage public de la Ville.

EN CHIFFRES :

Fin 2021 : **26 700 watt** (en temps réel)

Fin 2022 : **23 500 watt**

soit - 10 %

de consommation en 1 an



SUIVI DU RÉSEAU DE CHALEUR

En 2021, le mix énergétique de Laval Énergie Nouvelle (LEN) a été couvert à 86,1 % par l'énergie de récupération, et à 13,9 % par le gaz.

76 points de livraison sont raccordés en 2021.

En 2022, une catégorie spéciale récompensant les réseaux ayant des performances environnementales exceptionnelles a été créée par l'association AMORCE : le label Écoréseau +.

Ce label est attribué aux réseaux répondant aux critères économiques et sociaux, mais ayant des performances environnementales exemplaires définies comme :

- taux d'EnR&R d'au moins 80 %,
- contenu carbone du réseau en CO₂ inférieur à 0,120 kg/kWh.

Le réseau de chaleur a été lauréat au label éco réseau + en 2022 grâce à son taux d'EnR important et un contenu CO₂ à 0,040 kg/kWh en 2021. Par ailleurs, en 2022, deux rencontres ont été proposées au Comité des utilisateurs du réseau.



LANCEMENT DU GLUTTON

Un nouveau service de nettoyage des voiries a été déployé avec le « Glutton », l'aspirateur de déchets en centre-ville rive droite. Un 2^e Glutton est prévu pour le secteur centre-ville rive gauche en 2023. Ce matériel, plus maniable, permet d'optimiser les ressources internes pour une meilleure efficacité et un meilleur service aux citoyens.



INDICATEURS DE SUIVI :

le suivi de la **consommation d'énergie** des équipements publics

La part des **énergies renouvelables** des consommations

Le linéaire de voies publiques **éclairées au LED**

PARTIE 3#VILLE ÉQUILBRÉE

« Renforcer la place de la nature en ville et favoriser une consommation durable »



L'EAU ET LE VÉGÉTAL À L'HONNEUR



Au cœur de la Ville, le réaménagement de la place du 11 novembre, lieu de vie central pour les habitants de l'agglomération, symbolise la transition urbaine, commerciale et environnementale. En 2022, les premiers travaux notables ont été amorcés. En 2025, l'eau animera la place avec un bassin ludique et un jardin de pluie pour améliorer la gestion des eaux pluviales.

PLUS DE NATURE EN VILLE

La végétalisation du cœur de Ville doit permettre d'améliorer le bien-être des habitants, de renforcer la désimperméabilisation des sols et de favoriser la biodiversité urbaine par la création de continuités écologiques. L'aménagement du parking Jean Macé en est un exemple avec des places enherbées pour une meilleure gestion des eaux de pluie. Ou encore le réaménagement de la place Jean Moulin végétalisée et inaugurée à l'été 2022. Le quai Paul Boudet a quant à lui rencontré une transformation avec la réfection des trottoirs, la création de chemin en sable granitique, de parcours végétalisés et l'installation de mobilier issu de matières recyclées.



OUVERTURE D'ESPACES VERTS PUBLICS

Un nouveau jardin public a été inauguré en avril 2022 rue de Bretagne dans l'ancienne Banque de France. Inoccupée depuis plusieurs années, elle a été cédée à un promoteur immobilier, la Ville a décidé de racheter le parc attenant pour en faire un jardin public. Un lieu de promenade et de nature de 2 300 m².

Sur les hauteurs de Laval, à l'entrée du nouveau tiers-lieu hybride et singulier, Le Quarante, se situe un nouveau jardin. Véritable espace de détente pour les familles, les habitants et visiteurs du lieu, il s'inscrit dans le prolongement du bâtiment avec un parc de jeux pour enfants, un théâtre de verdure et un bassin enterré accueillant les eaux pluviales. Un espace arboré à vocation écologique est en cours de plantation.

NOUVELLES PLANTATIONS DANS LA VILLE

Plusieurs essences d'arbres ont fleuri dans la Ville, avec par exemple des plantations de pommiers à la Perrine ou encore des 6 tilleuls à la maison de quartier d'Avesnières.

2022 marque le lancement des travaux d'aménagement dans le quartier de Kellermann avec la volonté de végétaliser l'avenue Kléber, porte d'entrée vers la Plaine d'Aventure, plus grand parc urbain de Laval.



CITOYENS INVESTIS ET SENSIBILISÉS



Dans le cadre du budget participatif qui fédère et unit tous les citoyens quel que soit leur âge, c'est la volonté de plus de nature en ville qui prime. En avril 2022, Laval lance le Permis de végétaliser, accessible à tous. Un dispositif qui incite les Lavallois à investir l'espace public pour y faire pousser des plantes et des fleurs. De quoi encourager la participation et l'implication des habitants, commerçants et associations pour plus de nature en Ville. À l'heure actuelle, une douzaine de projets ont été étudiés pour remettre ledit Permis aux citoyens.

À Saint-Nicolas, dans le cadre de l'été fantastique, une ferme pédagogique a été déployée pour le plus grand bonheur des petits et grands à la Plaine d'Aventure. Une manière originale de

sensibiliser les publics aux notions de circuits courts, du bio et de l'élevage des animaux de la ferme.

INDICATEURS DE SUIVI :

La surface des parcs
et jardins **ouverts au public**
Le **nombre total d'arbres**
sur les espaces publics



« Valoriser le bien-manger et les circuits courts »



RESTAURATION COLLECTIVE

4 100 repas ont été distribués chaque jour auprès des crèches, cantines scolaires, EHPAD et portage à domicile. Pour garantir une alimentation durable pour tous, la Ville de Laval s'engage à atteindre les objectifs en réponse à la Loi Égalim (article 24) aux établissements de restauration collective :

	% produit de qualité et durables	% produits bio	Période	Statut
Réglementation Loi Égalim	50 %	au moins 20 %	Au plus tard le 1 ^{er} janvier 2022	
Sur le terrain à la Ville de Laval	22 %	6 %	Janvier 2021	●
	22 %	8 %	Décembre 2021	●
	50 %	22 %	Janvier 2022	●
	+ de 60 %	30 %	Décembre 2022	●

Un projet de cuisine alternative a été engagé à la demande du service de restauration collective en partenariat avec le CIVAM bio. Le service de restauration propose un repas végétarien par semaine pour assurer l'équilibre alimentaire et la diversité avec et sans viande.

Une formation d'une demi-journée a été organisée pour sensibiliser les cuisiniers et les agents de restauration, les ATSEM, les animateurs. Puis un temps de conférence tous publics : avec une rencontre entre les parents d'élèves et les producteurs directement. Fort du constat « tout le monde aspire au Bien ou Mieux Manger avec des bons produits, bien préparés, de la diversité dans des conditions agréables ».





PRODUITS BIO

Le marché du samedi matin, Place de la Trémoille, continue de s'étoffer avec un nombre de producteurs bio qui s'agrandit chaque année pour proposer leurs produits sur la place du Château neuf. Le printemps bio a également été mis à l'honneur en juin 2022, avec le Civam et l'Amap organisateurs des « Resnes de la semaine » (épicerie sociale) qui ont distribué des produits paysans à déguster pour mettre en valeur les producteurs bio de la Mayenne et partager ensemble des recettes.

Des halles gourmandes verront le jour en cœur de ville en 2025 et permettront d'offrir aux usagers une offre alimentaire variée et de qualité, privilégiant les circuits courts et une production locale et responsable. C'est à l'occasion d'un conseil municipal exceptionnel en octobre 2022 que l'architecture des Halles Gourmandes en cœur de Ville a été dévoilée. Une douzaine d'emplacements sont prévus pour tout autant de commerces de bouche,

primeur, poissonnier, traiteur, boucher ou charcutier. Le bâtiment, de 300 m² s'annonce être design, moderne et épuré, avec une structure en bois et de grandes surfaces vitrées pour capter la lumière du soleil.

INDICATEURS DE SUIVI :

Le suivi des indicateurs de la loi Egalim



PARTIE 5#VILLE SOBRE

« Faire bon usage des outils numériques »

MODERNISATION DU PORTAL FAMILLE

Courant 2022, le portail famille s'est modernisé pour remplacer l'inscription papier et permettre ainsi de suivre et d'archiver les temps de l'enfant tout au long de son parcours scolaire. L'outil « Onde » est en lien avec le logiciel de l'Éducation Nationale, il a rythmé l'année des agents avec une phase d'adaptation à la plateforme mais a surtout apporté un gain de temps, de la fluidité, de l'information en temps réel sur les élèves.

Cas concret : un enfant ne mange pas à la cantine ? Les parents l'indiquent sur leur espace et cela évite le gaspillage d'un repas complet.



CONSEIL MUNICIPAL EN VISIO

L'accès au conseil municipal peut se faire via la chaîne YouTube « Laval La Ville » en direct ou en retransmission pour les personnes qui ne sont pas disponibles à l'heure du conseil.



EN CHIFFRES :

874 vues au total
239 heures de visionnage au cumul
avec **un pic de 89 spectateurs**
en simultané

FORMATION À LA CYBERSÉCURITÉ

Une formation de 2-3 h a été organisée en 2022 sur la sécurité informatique auprès des agents de la Ville de Laval. L'objectif étant le partage et l'apprentissage des bonnes pratiques informatiques au bureau. La quasi-totalité des agents ont été formés fin 2022.

VALORISATION DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE

En cours d'expérimentation pour une meilleure optimisation des processus numériques en interne avec par exemple une campagne de sensibilisation en 3 étapes qui a été lancée auprès des agents.



INDICATEURS DE SUIVI :

Le nombre d'**actions de sensibilisation**
menées auprès des agents

« Premièrement : impliquer les citoyens »

MISE EN ŒUVRE DES PROJETS RETENUS AU BUDGET PARTICIPATIF



Grâce au Budget participatif 2021, plusieurs projets ont été proposés par les habitants et leur mise en application a débuté en 2022 :

- valorisation d'espaces verts,
- action de recyclage (dont l'installation des cendriers sondage),
- reverdissement des espaces publics,
- création d'espaces d'air et de loisirs.

Que de projets qui font sens avec la notion de transition écologique.

BUDGET PARTICIPATIF SPÉCIAL JEUNES

En 2022 s'est déroulée la 2^{ème} édition du Budget Participatif Jeunes (12/25 ans) avec une vingtaine de projets dont 7 retenus et qui seront réalisés courant 2023-24.

Pour exemples : végétalisation de la cour d'une maison de quartier (Avesnières), création d'espaces de convivialité dans les quartiers, valorisation du patrimoine arboré de la Ville avec la création de parcours sportifs...

EN CHIFFRES :

Budget jeune **200 000 €**

60 projets déposés

803 votes

48 soumis au comité de conformité

19 retenus

7 projets lauréats

Le budget/projet :
entre 5 000 € et 60 000 €



Conseil des jeunes (15 à 20 ans)

Cette année encore, la 2^e promotion fait preuve d'une belle motivation et parmi leurs aspirations : la solidarité, la santé et l'environnement. Des thèmes qui font consensus au sein du Conseil. Ces 24 jeunes (50 % de filles et 50 % de garçons), de différents profils sont élus pour une année et sont les premiers ambassadeurs des jeunes. Ils ont à cœur de sensibiliser leurs pairs sur la question de l'environnement et de l'écologie (exemple : organisation d'une brigade verte en format trail sportif...).

PUBLICATION D'UNE CHARTE DE L'URBANISME DURABLE

Le 1^{er} juin 2022, la deuxième conférence des promoteurs a été animée aux côtés de 80 acteurs. L'occasion de présenter la charte de l'urbanisme durable, un document réalisé en collaboration avec les différents services de la Ville et qui a permis de présenter de manière factuelle les ambitions lavalloises. La conférence a également été l'occasion de valoriser les opportunités foncières et urbaines de la Ville : site Hercé-Saint-Mathurin, partie Nord de la ZAC de la Gare, quartier Ferrié (îlot D) et ancien IFSI à Saint-Nicolas.



FORMATION PCAET (PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL)

En 2022 la stratégie territoriale issue des enjeux du territoire au regard des objectifs climat-air-énergie a été définie.

Des objectifs ont été fixés à l'horizon 2030 (par rapport à 2018) :

- Consommations énergétiques : diminution de 45 % (par rapport à 2018).
- Émissions de gaz à effet de serre : diminution de 70 % (par rapport à 2018).

- Production d'énergie renouvelable : multiplication par 3 (par rapport à 2018).

De novembre à décembre 2022, l'écriture du plan d'action, en collaboration avec les acteurs du territoire, a été amorcée avec 3 ateliers participatifs avec les habitants et 1 atelier avec les services. La rédaction des fiches actions se poursuivra début 2023 pour un document finalisé à l'automne, après les différentes étapes de validation réglementaires.





PLACE DU 11 NOVEMBRE



Le projet phare de la mandature est celui de l'aménagement de la Place du 11 Novembre, élus et services sont mobilisés pour transmettre aux usagers les informations notables de l'état d'avancement du projet.

En partenariat avec la CCI, la Ville a ouvert une maison des projets en septembre 2022 en coeur de ville. Des permanences y sont assurées par les services et élus dans le but d'informer, sensibiliser et valoriser les projets d'aménagement : Place du 11-Novembre, Ilot Val de Mayenne, Site Hercé, Saint-Mathurin, Berges de la Mayenne.

- Le samedi matin, les élus se mobilisent place de la Trémoille pour aller à la rencontre des Lavallois et échanger sur les projets d'aménagements urbains.
- Un comité de suivi technique a également été mis en place pour mesurer, évaluer et objectiver les effets positifs comme négatifs

des changements et pour proposer des mesures compensatoires à ces modifications avec les services de la collectivité.

- À l'été 2022, les services techniques des espaces verts se sont mobilisés pour conduire un travail sur les arbres et étudier la manière d'intégrer la nature présente aujourd'hui et à venir dans le projet de la Place du 11-Novembre. Ils ont également conduit l'inventaire de la biodiversité sur ce secteur en lien avec Mayenne Nature Environnement (Association de protection de l'environnement et de la biodiversité en Mayenne).
- En octobre 2022, s'est tenu le Forum des grands projets afin de présenter l'ambition de cet aménagement d'envergure à l'ensemble des agents de la collectivité. Élus et experts des services ont présenté les ambitions du projet, le nouveau plan de circulation, et les prochaines étapes jusqu'en 2025.

QUARTIER SAINT-NICOLAS

En 2020 et 2021, l'équipe municipale s'est mobilisée pour aller plus loin dans les ambitions du projet de renouvellement urbain pour le Grand Saint-Nicolas (secteurs Kellermann et Pavement). Le projet (plus de 100 M€ dont 20 M€ cofinancés par l'ANRU) a été validé par l'ANRU et présenté aux habitants en juin 2022 lors d'une réunion publique et d'un conseil municipal exceptionnellement décentralisé dans le quartier. L'avenant n° 2 à la convention de renouvellement urbain, qui entérine ce nouveau projet, est en cours d'examen et sera prochainement signé.

Ce projet engage la Ville et l'agglomération sur 10 ans.

Phase de travaux 2022 et 2023 (maîtrise d'ouvrage Ville de Laval)

L'année 2023 va être l'occasion de terminer la première phase des travaux de réaménagement des voiries et des espaces publics à Kellermann engagée en 2022 :

- Le réaménagement du boulevard Kellermann et de la rue Soult (travaux 2022).
- Le réaménagement de la rue Masséna, du boulevard Brune et de l'avenue Kléber (livraison pour la fin du 1^{er} trimestre 2023).

En 2022 a été constituée une équipe projet dédiée au renouvellement urbain du grand Saint-Nicolas. Au programme de 2023, ouverture d'une maison des projets dédiée à informer les habitants sur le projet de renouvellement urbain, la création d'une ferme urbaine et le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

INDICATEURS DE SUIVI :

- Le nombre d'actions participatives effectivement mises en place
- Les montants engagés

